



CDAS : Groupe de travail du 13/09/2016

Etaient présents : Mme Lachaud, Mme Plainfosse, 2 assistantes sociales, 3 personnes de Solidaire, 2 CGT (Patrice BAZIR et Sophie BENCHEIKH), 1 CFDT.

Ce groupe de travail d'une demi journée était consacré aux futures actions locales 2017 à destination des actifs (2457 en 2015) et des retraités (2228 en 2015) du département, hors arbre de Noël qui fera l'objet éventuellement d'un autre groupe de travail.

La sortie Famille : le parc Astérix est reconduit en 2017 pour 300 personnes, priorité à ceux qui étaient sur la liste d'attente, avec une participation des agents à hauteur de 10€ par personne.

Les sorties envisagées :

1) Une sortie château :

- ◆ Château de Breteuil à Choisel dans les Yvelines. Spécialiste des Contes de Perrault. Pour 50 personnes. Visite guidée du site et des jardins par groupe de 20 personnes. Le même jour, visite de la serre aux papillons, parc animalier à la Queue Lez Yvelines.
- ◆ Château de Chantilly dans l'Oise.

Ces deux sorties seront proposées en même temps, et les agents devront faire un choix.

2) Une sortie parisienne à déterminer parmi :

- ◆ La cité des sciences,
- ◆ le Planétarium,
- ◆ la Géode,
- ◆ les coulisses de la Tour Eiffel,
- ◆ La cité des enfants,
- ◆ le palais de la découverte,
- ◆ l'aquarium de Paris,
- ◆ Visite théâtralisée de Paris.

Deux sorties seront couplées dans une même journée afin de proposer une journée entière à Paris. Et deux journées seront proposées en même temps aux agents qui devront faire un choix.

3) Un théâtre à déterminer :

Il y aura une pièce de théâtre proposée dans le Nord et une dans le Sud, toujours sur le principe d'une proposition jointe avec choix.

4) La sortie pour les retraités :

Pour changer du repas au Millénium à Savigny le Temple on a choisi le restaurant Le Repère des Pirates à Villecresne (94) Buffet à volonté avec spectacles et animations sur le thème des pirates dans un décor pittoresque. Buffet + DJ + animation + magie pour 150 personnes = 6 960,00€ financé par le CAL et une participation 10€ par personne. Etant précisé, que les sorties « château » et « parisienne » seront également proposées aux retraités.

CRITERE DE SELECTION des agents pour les sorties :

Il a été décidé de mettre en place un critère de sélection des agents mais par type de sortie. C'est à dire que lors d'une sortie famille, il sera listé les familles sorties réalisées depuis 2014 et les agents devront cocher. Idem pour les autres sorties.

De plus, à chaque proposition de sortie, il sera indiqué la mention suivante : « si vous avez participé à une sortie depuis 2014, vous ne serez pas retenu ».